Insee Flash

La Réunion



N°105

Septembre 2017

La Reunion-iviayotte

Enquête mensuelle dans l'hôtellerie au 2e trimestre 2017

La fréquentation hôtelière en hausse de 7 % au 2e trimestre

Avec 276 100 nuitées au 2^e trimestre 2017, la fréquentation de l'ensemble des hôtels réunionnais augmente de 7 % par rapport au 2^e trimestre 2016. Toutes les régions bénéficient de ce dynamisme, en particulier les hôtels du Sud.

Nathalie Poleya, Insee

Avec 276 100 nuitées au 2^e trimestre 2017, la fréquentation des hôtels réunionnais, classés ou non, progresse de 7 % par rapport au 2^e trimestre 2016 *(figure let 3)*.

Cette embellie concerne toutes les régions, les hôtels du Sud étant les premiers bénéficiaires (+ 16 %). Ceux de l'Ouest et du Nord-est progressent respectivement de 5 % et 3 %.

La hausse de la fréquentation profite plus particulièrement aux hôtels non classés (+ 26 %) et aux hôtels haut de gamme (+ 17 %). À l'inverse, la fréquentation diminue dans les hôtels classés 3 étoiles (- 4 %), du fait principalement qu'un hôtel à grande capacité n'ait pas renouvelé son classement en 3 étoiles. Le basculement de cet hôtel en catégorie "non classé" est aussi à l'origine de l'embellie de cette catégorie.

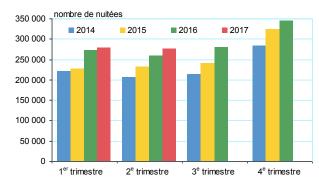
La hausse de fréquentation s'accompagne d'une forte augmentation du taux d'occupation des hôtels (+ 5 points) par rapport au 2^e trimestre 2016 (*figure 2 et 4*). Il s'établit à 60,8 % de chambres occupées.

Le taux d'occupation s'accroît pour toutes les catégories d'hôtels : il augmente fortement dans les hôtels non classés (+ 10 points) et plus modérément dans les hôtels classés (+ 4 points).

Au cours de ce trimestre, la fréquentation est particulièrement dynamique aux mois d'avril et de juin.

La fréquentation des hôtels augmente de 7 % au 2^e trimestre 2017 à La Réunion

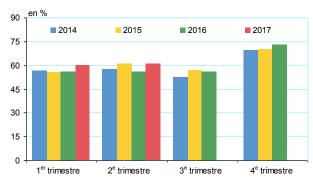
Fréquentation trimestrielle des hôtels de 2014 à 2017



Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus. Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière

2 Le taux d'occupation progresse de 5 points au 2^e trimestre 2017 à La Réunion

Taux d'occupation trimestriel des hôtels de 2014 à 2017



Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus. Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.



3 276 100 nuitées au 2^e trimestre 2017

Fréquentation hôtelière aux 2e trimestres de 2015 à 2017

	2015	2016	2017 ^(p)	Évolution 2016 / 2017
		nombre		
Nombre de nuitées	232 500	257 800	276 100	7,1 %
Chambres occupées	145 100	153 100	163 300	6,7 %
Offre de chambres	239 300	272 800	268 700	- 1,5 %
Taux d'occupation	60,6 %	56,1 %	60,8 %	4,7 pt

(p) provisoire.

Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

Avertissement

Entre 2012 et 2014, le parc des hôtels enquêtés à La Réunion a été impacté par :

- l'entrée en vigueur de la nouvelle classification des hôtels par Atout France. Des hôtels existants mais non classés auparavant sont alors rentrés dans le champ de l'enquête ;
- l'extension du champ de l'enquête aux hôtels non classés de 5 chambres ou plus.

Jusqu'en 2013 inclus, la diffusion des résultats de l'enquête portait sur le champ constant des établissements déjà classés en 2012. À compter de 2015, les résultats diffusés portent sur la totalité du champ de l'enquête.

La présente publication porte donc sur les 76 hôtels de La Réunion qui entrent dans le champ de l'enquête : 55 hôtels classés et 21 hôtels non classés. Afin de permettre la comparabilité des séries, les données des hôtels non classés ont été rétropolées pour les années 2010 à 2013. Les nouvelles séries portant sur l'ensemble du champ sont mises en ligne sur le site insee.fr.

4 La fréquentation progresse dans toutes les régions

Nombre de nuitées et taux d'occupation aux 2e trimestres 2016 et 2017

	Nuitées			Taux d'occupation			
	2016	2017 (p)	Évolution 2016 / 2017 en %	2016	2017 ^(p)	Évolution 2016 / 2017 en %	
Non classés	32 500	41 000	26,2	47,6	58,1	10,5	
1 ou 2 étoiles	37 200	39 400	5,9	51,3	54,4	3,1	
3 étoiles	118 100	113 500	- 3,9	59,5	63,3	3,9	
4 ou 5 étoiles	70 000	82 200	17,4	57,9	62,5	4,5	
Nord-est	65 400	67 500	3,2	61,1	63,3	2,2	
Ouest	132 900	139 600	5,0	57,9	64,1	6,2	
Sud	59 500	69 000	16,0	47,6	52,5	4,9	
Ensemble	257 800	276 100	7,1	56,1	60,8	4,7	

(p) provisoire.

Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus. Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

Méthodologie : le champ de l'enquête

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie concerne depuis janvier 2014 tous les hôtels de cinq chambres ou plus, qu'ils soient classés ou non. Elle concerne toute la clientèle, que celle-ci soit résidente à La Réunion ou non.

Elle est réalisée par voie postale et/ou internet chaque mois.

efinitions

Le taux d'occupation est le rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels ouverts.

Les nuitées sont le nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement. Deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit (1 nuitée = 1 personne x 1 nuit).

Insee La Réunion-Mavotte

Parc technologique de Saint-Denis 10 rue Demarne - CS 72011 97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directeur de la publication : Aurélien Daubaire

Rédaction en chef : Julie Boé et Julie Pariente

ISSN : 2275-4334 (version imprimée) ISSN : 2272-7760 (version en ligne)

© Insee 2017

our en savoir plus :

- Les séries longues sur le « Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion » ;
- Poleya N., Ali Hadhurami B. « La fréquentation hôtelière augmente de 13 % en 2016 », Insee Conjoncture Réunion, n° 3, pp.24-25, juin 2017;
- Le compte Twitter de l'Insee La Réunion-Mayotte : @InseeOl.



